

CHARTRE DE BONNES PRATIQUES

POUR L'UTILISATION DES SALLES DE SPORT



Je laisse libre et dégagé de tout obstacle les issues de secours (aucun stockage, entreposition de mobilier ou de matériel sportif)

.....



Je ferme et je mets sous alarme le site à la fin de mon créneau de pratique

.....



Je n'utilise pas de multiprises

.....



J'adopte une attitude courtoise et agréable en toute circonstance

.....



Je ne stocke mon matériel que dans les locaux de stockage identifiés à cet effet

.....



Je respecte l'utilisation des vestiaires et des zones de pratique (propreté, rangement)

.....



Je respecte les créneaux horaires qui me sont attribués

.....



J'utilise des chaussures de sport propres et réservées à l'activité

.....



Je fume et vapote en dehors des équipements sportifs et à plus de 10m de l'enceinte

.....



Je stationne mon vélo ou trottinette à l'extérieur de l'établissement (stockage à l'intérieur des locaux strictement interdit)

.....



Je mange uniquement dans les zones autorisées